



LOUDA

VILLENEUVE SUR LOT ET VILLERÉAL

ZI de Prouxet - 15, Rue Gustave Eiffel - BP 29 - 82400 VALENCE D'AGEN

Tél. 05 53 40 16 40 - louda47@orange.fr

www.grouperlouda.fr

CARBURANTS - LUBRIFIANTS
ADBLUE - PELLETS
FOURNITURES INDUS. ET AGRI. - HYGIÈNE
ÉQUIPEMENT PROTECTION INDIVIDUELLE

A RAPPELER DANS TOUTE
CORRESPONDANCE

FACTURE : 177947
CLIENT : 0006411
DATE : 17/04/25

FACTURE

Numéro : 177947
Client : 0006411
Date : 17/04/25

EARL PINETRE

LE COLOMBIER

46700 SOTURAC

NOTRE REF.	VOTRE REF	DESIGNATION	QUANTITE	PU NET HT	TOTAL HT
GAZOTR		468 du 17/04/25 GAZOLE NON ROUTIER SUPERIEUR TAUX REDUIT	5000	0,7167	3 583.35

Payé le 12 Mai 2025 chèque N° 0611146

Dom. bancaire : BP OCCITANE

- IBAN : FR7617807008010012102524979

- BIC : CCBPFRPPTLS

REGLEMENT		ECHEANCE		H.T	3 583.35 €
RÉCEPT° FACTURE - Chèque		le 17/04/25		T.V.A	716.67 €
BASE H.T	3 583.35	TAUX	20%	MONTANT T.V.A.	716.67
NET A PAYER					4 300.02€ TTC

Attention. Produit sous conditions d'emploi aux usages réglementés (arrêté du 10 novembre 2011). Interdit notamment comme carburant dans les moteurs des véhicules routiers. Produit à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdit à tout autre usage non spécialement autorisé. Le présent document doit être conservé pendant une période de TROIS ANS à la disposition des Douanes et Droits indirects. Réserve de propriété : les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'à complet règlement de leur valeur. Pénalité de retard de paiement : majoration de quinze pour cent (15%) des sommes restant dues qui porteront intérêts aux taux de base bancaire augmentée cinq pour cent (5%). Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, en cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40euros sera appliquée. En cas de litige, le tribunal de commerce de MONTAUBAN sera le seul compétent.